



## **SIUVILLE-HAGUE SERA SANS DOUTE CANDIDATE À L'ACCUEIL DES COMPÉTITIONS DE SURF DES JO 2024**

L'article de la Presse de la Manche paru ce jeudi 27 juin 2019 enterrant la candidature de Siouville-Hague à l'accueil des compétitions de surf des JO 2024 de Paris ne peut que nous faire réagir, nous, commune de Siouville-Hague et agglomération du Cotentin.

Tout d'abord, la décision de faire acte de candidature ne relève pas uniquement de la vision très technique du club de surf. Contrairement à ce que laisse penser l'article.

Si candidature il y a, ce sera le fruit d'un travail collaboratif impliquant la commune, l'agglomération du Cotentin aux côtés très certainement du Département de la Manche et de la Région Normandie, sans bien sûr oublier le Cotentin Surf Club (CSC) mais aussi le réseau nautique du Cotentin qui viendra en appui technique. Une telle candidature, relève pour le Cotentin, d'un vrai projet de territoire.

Le Président de la Fédération française de Surf, Jean-Luc ARASSUS, en visite à Siouville-Hague le 15 juin dernier, nous a fortement incités à candidater, le CSC faisant partie des 10 principaux clubs de France en termes de pratiquants à l'année. Il est aussi au plus haut niveau en termes de qualités sportives, étant labellisé « Club Or » depuis 2016.

Parue le 26 juin, l'appel à candidatures souligne la prise en compte « *de multiples critères comme les caractéristiques sportives et techniques, l'engagement des territoires, le potentiel touristique* ».

Il est évident que les structures d'accueil des Landes ont de multiples atouts mais c'est aussi le cas pour le site de Siouville-Hague et du Cotentin.

### **Le Surf : une activité ancrée dans l'ADN de notre territoire...**

La pratique de ce sport par des passionnés de tous âges fait partie intégrante du panel d'activités nautiques exercées dans le Cotentin.

Le positionnement de Siouville-Hague est aussi intéressant pour accueillir des compétitions de grande ampleur dans l'idée de faciliter la participation des pays du Nord de l'Europe. Les îles anglo-normandes ont déjà accueilli des championnats d'Europe, pourquoi pas

Siouville-Hague ? De même, le territoire pourrait accueillir d'autres compétitions nationales, voire européennes d'une autre discipline comme par exemple le long board.

### **Qui offre plusieurs sites d'accueil potentiels**

Le Cotentin offre au moins 4 plages (Siouville-Hague-Vauville, Urville-Nacqueville, Le Rozel, Surtainville-Carteret) de plus de 10 kms de long, spots de surf connus des pratiquants. De quoi largement contenter les compétiteurs. L'avantage de notre littoral est également de proposer deux côtes complémentaires en termes de présence de houle.

### **Le surf : un levier pour encourager l'attractivité touristique du Cotentin**

En matière de potentiel touristique, le Cotentin est désormais organisé en un seul Office de tourisme. Celui-ci est en mesure d'accompagner la réussite d'un tel événement et notamment pour répondre aux critères d'accueil.

Les hébergements des sportifs et de leurs accompagnateurs ne posent pas de problèmes ; le surf présentera une épreuve féminine et une épreuve masculine, comptant vingt-quatre athlètes chacune. Les centres d'hébergement de Siouville-Hague et de Sciotot-Les Pieux, propriétés de l'agglomération du Cotentin, sont totalement adaptés pour cela.

Rappelons aussi que La Manche a été capable d'accueillir le départ du Tour de France cycliste sur ses terres et ceci pendant quasiment une semaine.

### **L'environnement naturel du Cotentin : un atout reconnu**

Le site des compétitions de surf devra s'inscrire dans la vision de Paris 2024 pour des Jeux durables et responsables. Paris 2024 privilégiera une vague naturelle et ne souhaite en rien de nouveaux aménagements ou équipements spécifiques pour les Jeux. Sur ce point, lié à la préservation de l'environnement, le Cotentin, unique par nature, est le mieux placé. Quant à la commune de Siouville-Hague, elle est labellisé Pavillon bleu depuis 22 ans et une des 10 Villes de Surf de France depuis 2017.

Enfin, il est évident que les spots des Landes et du pays Basque sont plus connus et reconnus dans la communauté des surfeurs mais il y aura désignation de bases de premier rang mais aussi de bases de replis...

Les sites intéressés ont jusqu'au 15 juillet prochain pour se manifester officiellement, en envoyant une lettre d'intérêt et de premiers éléments techniques. Paris 2024 procédera à une visite des sites candidats durant l'été. Puis, les sites candidats devront adresser un dossier complet avant le 30 septembre 2019.

#### **Contact :**

**Antoine LEVAVASSEUR**

Directeur

Direction Tourisme, Nautisme et Outils d'Attractivité

Mail : [antoine.levavasseur@lecotentin.fr](mailto:antoine.levavasseur@lecotentin.fr)

Ligne directe : **02 50 79 17 56**